

ZONES INONDABLES

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 23 AVR. 2001

Haut Vidourle

Communes de :
Bragassargues, Canaules et Argentières, Conqueyrac, Lézou,
Logrian-Florian, Pompignan, Quissac, St-Hippolyte du Fort,
St-Jean de Crieulon, St-Nazaire des Gardies, Sauvès.
Dateur DELOUCHE

P. P. R.

Plan de Prévention des Risques

DOSSIER D'APPROBATION

Commune de Quissac
Plan de délimitation (1/5 000 ème)

Elaboration	02 août 1996	11 juin 1999	30 mai - 30 juin 2000	13 décembre 2000
Procédure	Préparation	Consultation des services	Approbation préfectorale	Approbation préfectorale

LEGENDE
Echelle 1/2 500ème

— Limite de zone inondable
- - - Profil de crue de référence
20,64 m NGF Cote de crue de référence
→ Ecoulements

